



PAIMENT TAXE HABITATION SUR TERRAIN AGRICOLE

Par **radija**, le **24/01/2015 à 10:44**

doit on payer une taxe d'abitation sur un terrain agricolernnetant des locataires d'un appartement de 35m2 sans enfant et sans etre mariernnmercirnNOUS HABITONS CHEZ UN AGRICULTEUR DONC TERRAIN AGRICOLE DANS UN PARTEMENT DOIT ON PAYER UNE TAXE D'HABITATIO
SACHANT QUE LE PROPRIETAIRE EN PAYE UNE;rnque je puisse vous dire dire je suis en detresse des dettes et des paiements.rnnpas marié et pas d'enfant nous payons 500 EUROSrnAIDEZ MOI

Par **aguesseau**, le **24/01/2015 à 17:38**

bjr,rnsi vous contestez la taxe d'habitation, prenez contact avec le service qui a établi la taxe qui doit figurer sur le document que vous avez reçu.rndès l'instant ou vous occupez un logement au 1° janvier, vous devez payer une taxe d'habitation même si c'est un terrain agricole.rnvotre propriétaire paie sa taxe d'habitation pour son appartement.rncdt